



Commune de Labrousse
3 PLACE DE LA FONTAINE
15130 LABROUSSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-CERE

Séance du 25 septembre 2024

Délibération : N° 2024_32

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Présent(s) :

Mrs PRADAL Gérard, AURATUS Eric, BRUEL Marcel, DAUDE Thierry,
LAMOUREUX Nicolas, NOEL Géraud, OUSTRY Michel, BADUEL Sébastien,
THER Benoit Mmes CHASSAGNE Chrystel, PUYBOUFFAT Delphine, AMARAL
Emmanuelle, TOURLAN Anne

Absent(s) :

MALGOUZOU Nathalie,

Secrétaire de séance :

Mr THER Benoit

ADOPTION RAPPORT sur le prix et la qualité des SERVICES PUBLICS d' EAU et
d'ASSAINISSEMENT 2023

DELIBERATION

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D2224-1 à D2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable, d'assainissement collectif ou d'assainissement non collectif. Ce rapport établi par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac dont la commune de LABROUSSE est membre doit être présenté au conseil municipal et faire l'objet d'une délibération.
Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service dont la gestion est confiée à la CABA.

DECISION

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement 2023

Ce rapport sera à disposition du public pendant 15 jours.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Émis et rendu exécutoire
le 25 septembre 2024
Reçu en Préfecture
le 26 septembre 2024
Publié ou notifié
le 26 septembre 2024

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 25 septembre 2024

Le Maire

Gérard PRADAL

Envoyé en préfecture le 27/09/2024
Reçu en préfecture le 27/09/2024
Publié le
ID : 015-211500855-20240925-2024_32-DE



Le Secrétaire de Séance
Benoît THOR